

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2020

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ET APPELS FRAUDULEUX - (N° 2616)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 41

présenté par

M. Descoeur, M. Masson, M. Sermier, Mme Valentin, Mme Kuster, M. Pierre-Henri Dumont et
M. Woerth

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.